



Département de l'Aude

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°011/2023

Objet : Convention
UPVD - RIVAGE

Membres : 18
Présents : 13
Pouvoirs : 0
Votants : 13
Pour : 13

L'an deux mille vingt-trois et le 25 août à 10h00,

Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 4 juillet, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Bernard DEVIC, Madeleine GARCIA-VIDAL, Mariette GERBER, Patrick GONCALVES, Marie-Laure GUIRADO, Alain GOT, Michel PY, Laurence REKAS

Suppléants présents : Marcel PIROTH

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Monsieur le Président présente la Convention de partenariat pédagogique entre l'UPVD et RIVAGE élaborée de façon conjointe entre les deux cosignataires.

Cette convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre l'UPVD (IUT – Département de Génie Biologique) et le Syndicat Mixte RIVAGE dans le cadre d'un projet pédagogique (SAE) pour les étudiants du BUT Génie Biologique parcours SEE.

Les signataires de la Convention sont :

L'Université de Perpignan VIA DOMITIA, représentée par son Président, Monsieur Yvan AUGUET,

Le syndicat mixte RIVAGE Salses-Leucate, représenté par son Président, Monsieur Michel PY.

Le Conseil syndical

Après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la Convention de partenariat pédagogique jointe à la présente délibération ainsi que ses avenants,
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder le cas échéant à toutes les démarches nécessaires à l'obtention d'aides financières en lien avec les projets menés dans le cadre de cette convention (Europe, État, Région Languedoc-Roussillon, Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, Agence de l'Eau,...) et à signer toutes pièces y afférent.

Le Président
Michel PY

Reçu en Préfecture
Rendu exécutoire
Le :

Affiché
Le :